

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 septembre 2023

SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1674)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 415

présenté par

M. Boumertit, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Kerbrat, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Éliisa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 4 AA

Après l'alinéa 1, insérer l'alinéa suivant :

« 1° A À la dernière phrase du premier alinéa, après le mot : « sensibilisation », sont insérés les mots : « aux addictions comportementales au numérique et une sensibilisation » ; »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent projet de loi porte sur un durcissement de la répression afin de protéger les citoyens dans l'environnement numérique.

Mais il est bien plus efficace de former les citoyens à la question des conséquences d'un usage excessif du numérique. Par exemple, 17% des adolescents de 17 ans déclarent avoir joué à un jeu d'argent et de hasard sur Internet en 2017 alors qu'ils sont pourtant interdits aux mineurs. L'usage des jeux vidéo est problématique pour 1 adolescent sur 8. Enfin, à 15 ans, 5% des garçons et 11% des filles ont un usage problématique des réseaux sociaux. Or, l'impact néfaste des réseaux sociaux sur la santé mentale des utilisateurs, notamment des jeunes, est de plus en plus documenté.

Désirant que ce travail se mène sur le temps long, il est impératif de fournir une formation pour lutter contre les addictions comportementales du numérique. Pour cela nous proposons que soient mises en place des formations de sensibilisation dans les établissements d'enseignement.